

/etc/hosts

- Objet : hosts
- Niveau requis : [avisé](#)
- Commentaires : *Configuration du fichier /etc/hosts.*
- Débutant, à savoir : [Utiliser GNU/Linux en ligne de commande, tout commence là !](#) 😊
- Suivi : [à-compléter](#)
 - Création par [smolski](#) 04/01/2015 avec l'aide de [raleur](#) chez qui j'ai tout pompé ! 😊
 - Testé par <...> le <...> [Fix Me!](#)
- Commentaires sur le forum : [Lien vers le forum concernant ce tuto](#) ¹⁾

Nota :

Contributeurs, les [Fix Me!](#) sont là pour vous aider, supprimez-les une fois le problème corrigé ou le champ rempli !

Comment ça marche ?

Une mise au point pour commencer : /etc/hosts concerne la résolution locale de noms d'hôtes alors que /etc/apache2/sites-enabled concerne les sites gérés par apache (virtualhosts). Ce sont deux domaines qui n'ont strictement rien à voir.

- La résolution de noms ne se préoccupe pas des sites d'apache,
- apache se ne se préoccupe de la résolution de noms pour gérer les sites.



Il n'y a que pour le bon fonctionnement d'un client (navigateur web) que les deux doivent correspondre.

Voici ce que fait un navigateur pour accéder à **http://site/ressource** :

1. **Résolution** du nom d'hôte "*site*" pour déterminer son adresse IP.
2. **Connexion** TCP à cette adresse sur le port 80.
3. **Envoi** d'une requête HTTP pour la ressource */ressource* sur le site "*site*".

On voit que pour que tout cela fonctionne, le serveur web qui répond à l'adresse IP obtenue par la résolution du nom "*site*" doit héberger un site nommé "*site*". L'adresse IP locale réelle du serveur peut être totalement différente, peu importe.

Explications

Revenons maintenant au fichier /etc/hosts.

Sa syntaxe est décrite dans sa page de manuel :

man hosts

Il y est bien précisé qu'il ne doit en principe y avoir qu'une ligne par adresse IP, contenant un ou plusieurs noms d'hôtes.

Le premier nom est dit "*canonique*" (principal), les suivants sont des *alias*.



Une adresse IP n'est pas canonique, ça ne veut rien dire. Certains écrivent néanmoins plusieurs lignes avec la même adresse, mais le résultat n'est pas garanti.

Le fichier `/etc/hosts` est consulté pour la résolution de noms par les processus locaux, pour déterminer l'adresse IP associée à un nom d'hôte et vice versa.

Un navigateur web tournant sur une autre machine utilise son propre fichier `hosts`, pas le fichier `hosts` du serveur.

Le DNS est une alternative qui permet de centraliser la résolution de noms sur des serveurs communs plutôt que de devoir gérer les fichiers `hosts` de chaque machine.

Si tu n'as qu'une seule machine sur laquelle tournent à la fois le client et le serveur web, alors le fichier `hosts` suffit.

Lien sur le forum :

- [Alias locaux](#)

Merci aux participants de cette discussion pour avoir permis la rédaction de ce tuto. 😊

1)

N'hésitez pas à y faire part de vos remarques, succès, améliorations ou échecs !

From:

<http://debian-facile.org/> - **Documentation - Wiki**

Permanent link:

<http://debian-facile.org/doc:systeme:hosts>

Last update: **05/01/2015 05:04**

